

Ecole Maternelle

23 passage des Récollets 75010

Conseil d'école no 2

31 mars 2012

Présents

Directrice : Mme Cousin

Parents : Mmes Joseph, Besnard, Comandré, Rabiât, Guyot-Touscoz, Taubert, Bergez, De Cecco, Marin, Rollinat -Levasseur, Damamme et M. Blain.

Enseignants : Mmes Cabrelli, Imbault, Lapchin, Dorival, Dessartl, Hutin, Vanparys, Jacq Corbin, Quentel Altéro et Mr Ribeaud

Représentant de la mairie : Mr Durrieu

Directeur du centre du loisirs : Michel Pierre Paul

Absents : excusés

Véronique Bech, Marie-Christine Moncel, Sylvie Babel, Martine Lanos et Mr Bensaid.

Préambule

Occupation de l'école élémentaire le 30 mars en soutien au réseau d'aide : RASED.

D'autres écoles ont participé à cet événement.

Commentaire de l'ordre du jour

L'ordre du jour dépend du Directeur de l'école qui le définit, en y associant les propositions des parents.

Mme Cousin souligne que certains sujets auraient gagné à être traités en amont du conseil d'école : traitement du genre, intitulé ASEM, etc..

Les autres propositions ont été intégrées à l'ordre du jour déterminé par Mme Cousin.

Du fait de l'absence de la maîtresse de la classe concernée (classe F), le sujet relatif à la classe de mer (2 nuitées) ne sera pas abordé à la demande de l'inspecteur. Néanmoins, ***un point général sur le sujet des projets de classe transplantée pourra être fait.***

- Interclasse

Lors de la pause méridienne, la communication entre les instituteurs, les enfants et les animateurs se passe très bien.

A la cantine, les animateurs veillent à ce que les enfants se nourrissent sans les forcer. Si un enfant ne mange pas du tout, les animateurs transmettent l'information à l'enseignant qui informe la famille. Ils communiquent aussi quant aux éventuelles petites blessures que les enfants auraient pu se faire lors de la pause méridienne ou le soir.

Serviettes : il est arrivé que certaines serviettes ne soient pas sèches, aussi les agents de service n'ont pas distribué de serviettes aux grandes sections ces jours là. Les ASEM se sont engagées à ce que cela ne se reproduise pas.

Horaires : les horaires de l'accueil de loisir du soir sont de 16h30 à 18h30. Les premiers parents peuvent venir chercher leurs enfants à partir de 17h30. Les activités continuent entre 17h30 à 18h20, heure à laquelle le rangement a lieu. S'il ne reste plus qu'un enfant, il est possible que les activités s'arrêtent plus tôt. Alors, les animateurs discutent avec les enfants.

-Centre de loisir pendant les vacances

Il est appréciable que les parents jouent le jeu des pré-inscriptions, cela a permis que des animateurs supplémentaires soient affectés lors des dernières vacances. Lors des vacances de printemps, le centre de loisirs aura lieu à l'école mais le déjeuner sera pris à l'école Legouvé à cause de travaux à la cantine.

Il existe des projets en collaboration avec d'autres centres de loisirs.

Par exemple, le 2 mai, aura lieu le « bal des petits mômes » dans la salle des mariages de la mairie. Ce sera un bal costumé concernant toutes les écoles du secteur. Tous les élèves du centre des Récollets ne pourront y participer. Aussi pour ceux qui resteront une fête sera organisée par le centre de loisir ce jour là. Le mode de sélection n'est pas encore défini.

Le mercredi 20 juin, une sortie sera organisée au jardin Eole.

Le 4 juillet, dernier jour du centre de loisirs, 20 enfants vont partir à Berck. .

- Le projet d'école

Un pré-bilan du projet d'école 2009/2012 a été fait de façon à réfléchir au projet à venir. Le thème du projet était « littérature et mathématique, une culture commune à construire »

Dans le cadre du projet d'école un livret d'évaluation est établi pour chaque élève depuis la petite section.

Cet outil de travail établi en équipe pédagogique permet de suivre les progrès et les difficultés de chacun. Tous les parents sont reçus pendant l'année et peuvent consulter ce document et ainsi échanger de façon constructive sur leur enfant.

Un autre rendez -vous est programmé le samedi 2 juin à 8h30 pour rencontrer les parents qui n'auraient pu se libérer avant.

On constate que, durant les 2 premières années, l'accent a davantage été mis sur la littérature et notamment à travers l'étude à tous les niveaux de l'album La Chasse à l'ours.

Il a donc été décidé, pour la dernière année, de mettre l'accent sur les mathématiques notamment grâce à l'acquisition et à l'utilisation d'albums à compter.

Actions « littérature »

Les enseignants pratiquent quotidiennement dans chaque classe : la lecture, des activités de reformulation et ils organisent un système de prêt de livre dans presque toutes les classes. En lien avec ces activités littéraires, on peut aussi citer l'espace premiers livres : temps de lecture, récit d'histoire ...

Le fond littéraire a été enrichi notamment pour les petites sections (albums à compter) et quelques achats de DVD ont été faits (exemple : les 3 Brigands).

Activités « mathématiques »

Il a été décidé de procéder à un investissement commun dans du matériel pédagogique mathématique. On a défini des méthodes de travail communes.

Développement de compétences « civiques et sociales »

Le projet d'école porte aussi l'ambition de développer les compétences civiques et sociales, construire le vivre ensemble. Aussi, au niveau de chaque classe, des règles de vie collectives sont définies. Le décroisement en fait partie. Il y a en général 3 sessions par an. Les enfants apprécient énormément cette

activité, les parents soutiennent ce principe. Une proposition est aussi lancée par un parent sur le thème de la photographie. Les parents sont invités à donner leur matériel numérique s'ils n'en ont plus besoin afin d'organiser un atelier photo dans le cadre du décroisement.

- Inspection

Actuellement, **Monsieur Rousse**, l'inspecteur de circonscription mène une inspection au sein de l'école à la fois sur la pratique de chaque enseignant et sur son implication dans le projet d'école. Une conseillère pédagogique généraliste l'accompagne ainsi que Mme Cousin.

Monsieur Rousse a proposé de rencontrer, quelques parents représentants à l'issue de cette inspection.

– La coopérative

Source d'information

Elisabeth Cabrelli est disponible pour répondre à toutes les questions posées par les parents. Elle gère bénévolement cette année la coopérative et cela est très consommateur de temps.

La coopérative de classe : principe de fonctionnement financier

Objectif : la participation des parents à la coopérative est un don, grâce à ces dons, aucune participation directe n'est demandée aux parents pour financer des activités au sein des classes : les sorties, achats de livres, jeux, sorties cinéma, etc.

Mode de fonctionnement :

Tous les 2 mois, les enseignants qui le souhaitent procèdent à un appel de dons : ils transmettent aux parents une enveloppe transparente avec une fiche que les parents doivent retourner avec ou sans don mais signée dans tous les cas. (nb : la fiche est une pièce comptable que l'OCCE est en droit de demander en fin d'année, il est donc nécessaire de la rapporter signée).

Elisabeth récupère ce qui a été récolté par chaque enseignant et la somme est enregistrée. Puis, les dons sont redistribués dans les classes en fonction du nombre d'enfants.

L'enseignant de chaque classe affecte ces sommes aux projets qu'il sélectionne.

Les enseignants consignent les mouvements de fonds dans un livre de comptes. Elisabeth conserve l'ensemble des pièces justificatives et transmet un bilan à l'OCCE cosigné par un représentant de parents. Les comptes peuvent être consultés par ces derniers, tout au long de l'année.

Choix de l'enseignant de procéder à un appel de fonds

Quand ils n'ont pas de besoins, les enseignants ne participent pas à la collecte et donc pas à la redistribution. Les parents demandent à en être informés ce jour-là.

Les parents soulignent que cette possibilité de ne pas procéder à une collecte des dons leur semble contestable (en reconnaissant que l'intention est louable).

En effet, en choisissant cette possibilité l'enseignant ne participe pas à la redistribution dont d'autres classes pourraient avoir besoin. Chaque enseignant reste maître de sa décision pour sa classe.

La coopérative générale de l'école : principe de fonctionnement financier

Objectif : Aucune participation directe n'est demandée aux parents pour financer les projets communs à toutes les classes : achat de structures de motricité, spectacles, sorties etc..

Mode de financement La coopérative générale de l'école est alimentée par les fonds récoltés à l'occasion des fêtes de l'école et par le bénéfice fait avec la photographie scolaire (25% des bénéfices sont en effet reversés à

la coopérative générale ce qui représente à peu près 1200 euros sur l'année). Ce mode de financement de la coopérative générale est un choix d'école.

En fin d'année s'il reste des fonds dans les coopératives de classe, tout est reversé à la coopérative générale de l'école.

Solde actuel de la coopérative de l'école : 1 440 euros.

Mode de sélection du matériel acheté

Le conseil de coopérative constitué de l'équipe enseignante décide comment utiliser les fonds (exemple : achat de la structure, de vélos, projet de classe , etc.).

Quand il s'agit de financer un projet de classe, comme une classe découverte, l'enseignant présente son projet et, en général la coopérative générale finance à hauteur de 500 euros. Cette année, le conseil de coopérative a décidé que les fonds seraient affectés à des achats profitant à tous (vélos, structure, spectacles), pour un montant total de 5000 euros et non un projet de classe .

La mairie propose aussi du matériel (vélos , structures,etc.) qui serait acheté avec les crédits d'investissement annuels . L'école préfère choisir du matériel qui dure qu'elle finance avec la coopérative générale. Cette information est transmise régulièrement à la mairie.

Financement des classes découvertes

L'année dernière, l'école a bénéficié de subventions pour l'organisation des classes découvertes.

Si la mairie de Paris accorde une subvention elle s'élève en général à 500 euros, idem pour la mairie du 10^{ème} arrondissement et pour l'OCCE. A cela s'ajoute la participation des parents et l'aide sociale pour les parents qui en ont besoin et qui le demandent (au prorata du coefficient familial). Certaines familles ne veulent pas monter de dossier).

Pour bénéficier des subventions, le projet doit être soutenu par l'inspection de l'académie et cette année elle n'a pas apporté son soutien au projet de la classe cirque.

- Animations, sorties et évènements

Fête de la galette du 14 janvier

L'école a commandé 60 galettes pour un montant de 180 euros. Les participants ont apprécié le concours de couronnes.

L'année prochaine, si l'école peut se fournir à nouveau de galettes dans de bonnes conditions, il n'y aura pas d'appel pour le buffet car il est resté beaucoup trop de galettes.

Parmi les sorties prévues, ont notamment été cités : Beaubourg, la Cité des enfants, le Louvre pour les moyens et les grands.

La Directrice souhaite remercier la mairie qui a offert un concert Rock aux classes de grandes sections, ce spectacle a été très apprécié.

Courir à la maternelle : concerne les moyennes et grandes sections, les enfants se sont entraînés. Quand la pollution est au niveau 10, ou s'il pleut beaucoup, la manifestation est annulée.

Fête de fin d'année le 16 juin 2012

Un des objectifs est de renflouer les caisses de la coopérative générale.

Les parents proposent une bourse aux livres et aux jouets pour alimenter la coopérative. Mme Cousin au nom de l'équipe est favorable à cette proposition et indique que les parents doivent l'organiser (réunion de préparation + tracs + mise en œuvre).

L'animation de cette matinée sera faite par l'école en lien avec une activité pratiquée par les enseignants des grands sur le thème des danses traditionnelles.

Braderie de Noël 2012

Ce sujet relatif à cette manifestation très appréciée qui n'a pu avoir lieu cette année pour des raisons conjoncturelles sera abordé avec la nouvelle équipe lors du premier conseil d'école de l'année prochaine. On ne peut anticiper sur les événements à venir.

- La rentrée 2012

Moins de petits sont pré-inscrits cette année . Mme Cousin n'a reçu que 60 fiches à ce jour.

L'accueil des familles et des petits de 2009 avec la visite de l'école aura lieu le samedi 2 juin.

Information donnée aux parents d'enfants rentrant au CP :

Les fiches de pré-inscriptions doivent être transmises, via la gardienne, au Directeur de l'élémentaire qui fera une information générale en juin . Au CP il n'y a plus d'accueil individualisé. Une visite de l'école élémentaire est aussi organisée en juin par Mr Boutillier le directeur. Une réunion de classe sera par la suite proposée par l'enseignant à la rentrée.

- Les questions de parents

La minute de silence

Une opposition franche et massive des parents est prononcée à l'égard d'une minute de silence à la maternelle exigée par le ministère. Ils ne se prononcent pas contre le fait que la directrice de l'école a agi au mieux selon sa propre perception.

La Directrice précise que, dans le contexte de l'extrême précipitation qui a été celui de cet événement, elle n'a pas voulu laisser l'équipe enseignante seule face à cette difficulté . Elle a donc choisi d'appliquer elle-même la directive de façon uniforme en douceur, sans utiliser un vocabulaire qui aurait pu perturber les enfants . Ce fut une minute de solidarité pour l'école.

Les remplacements

La situation a été difficile en février pour plusieurs classes. Une brigade de remplacement envoyée par le rectorat, Barbara est arrivée et a repris la main sur la classe des petits . Une information quotidienne avait été faite auprès de cette classe , sans doute pas assez auprès des grands aussi concernés par cette difficulté pendant plus d'une semaine.

Les parents souhaitent que ce point soit remonté.

Le suivi informatisé des enfants, Base élève

Tous les enfants sont inscrits sur Base élève. Mme Cousin y renseigne les champs suivants : nom, prénom de l'enfant, du père, de la mère, s'il reste à la cantine, la date d'inscription, l'adresse de l'enfant et la date de naissance.

Le Conseil d'Etat a reconnu en 2012 ce fichier légal.

Les parents qui le souhaitent peuvent aller consulter ce document dans le bureau de la Directrice.

ASEM (agent de service pour les élèves de maternelle)

Une des missions de l'école étant d'apprendre à verbaliser, l'utilisation des sigles est remise en cause par les parents . A l'école les ASEMS sont appelées en général par leur prénom . Il se peut que ce sigle soit utilisé à l'interclasse ou au centre de loisirs par le personnel qui ne les connaît pas.

Le traitement du genre à l'école

L'école doit être un lieu de réflexion et de prise de recul notamment sur ce thème. Il faudrait l'aborder plus longuement, il sera repris lors du dernier conseil d'école.

Une enseignante explique que la ligue de l'enseignement a mis en œuvre en CP des supports pédagogiques à propos de cette question. C'est peut-être plus approprié pour cet âge plus élevé.

-Mairie

Les odeurs

C'est toujours un sujet d'actualité...Il y aurait un siphon dans un parking passage des récollets qui pourrait être en cause. Par ailleurs, il existe un appareil (coût 1000 euros) pour localiser les fuites. Cette question est à l'étude. La ventilation a été vérifiée, elle n'est pas en cause.

On constate que ce phénomène est moins important que l'année dernière.

L'alarme

Les dysfonctionnements des portes coupe- feu (du fait d'une pièce défectueuse dans le boîtier de l'alarme) gênent beaucoup les utilisateurs du 2^{ème} étage.

Les rideaux

Du fait, d'une erreur de prise de mesures, les rideaux du premier étage sont trop courts. La Directrice ne sait pas comment ce problème sera résolu car il n'existe plus de marché couvrant la prise en charge de ce chantier.

Salle de motricité

Le chauffage n'ayant pas été réparé, elle n'a pas pu être utilisée pendant une partie de l'hiver.

Travaux à venir

En ce qui concerne la circulation de l'eau, la nourrice a été refaite. Les travaux restants le seront cet été ainsi que la réfection du préau et la 2^{ème} tranche du ravalement. Il n'y aurait donc pas de centre de loisir dans notre école pour cette période.

Fin du conseil

Date du prochain Conseil d'école : mardi 12 juin.de 18h à 20h

Secrétaires : Mr Ribeaud enseignant

Mme Touscoz :parent

Présidente : Mme Cousin directrice

Parent élu : Mme Taubert